



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
28 novembre 2022

Débat d'orientation budgétaire et approbation du rapport du ROB 2023



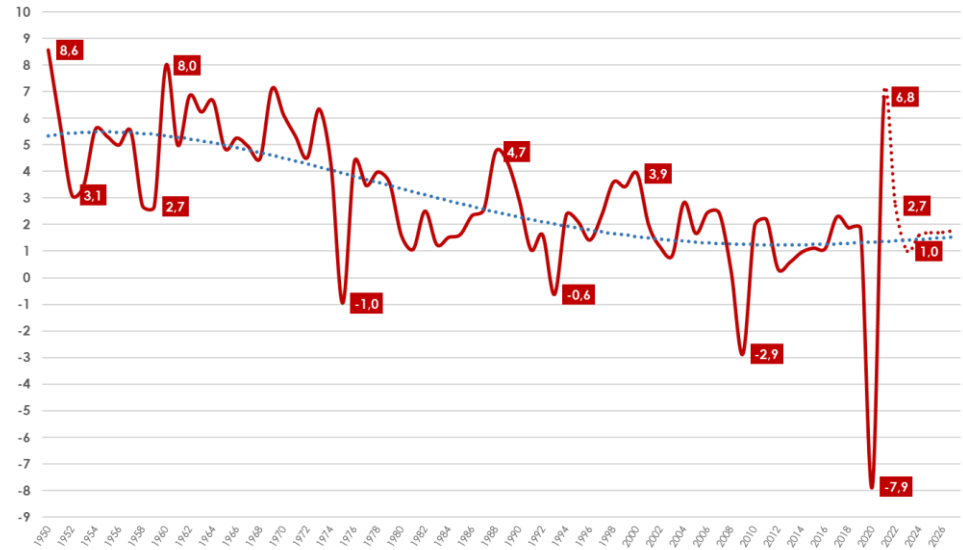
Un contexte économique toujours aussi incertain

Un rebond de croissance de l'économie française ralenti en 2023

L'activité en France serait :

- ✓ freinée par la hausse des taux d'intérêt et les prix de l'énergie.
- ✓ soutenue par la consommation des ménages tandis que l'investissement des entreprises serait légèrement moins allant en raison du contexte économique moins favorable.

Taux d'évolution annuel du PIB en volume les 70 dernières années



Les hypothèses de croissance retenues par le Gouvernement :

- ✓ en 2022, **+2,7%** considérée plausible par Le Haut Conseil des Finances publiques
- ✓ en 2023, **+1,0%** supérieure à celle de la majorité des prévisionnistes du fait de plusieurs hypothèses fragiles, est un peu élevée.

Les hypothèses de croissance : comparaisons

en point			
	2022 révisé	2023	2023-2019
Gouvernement	2,70	1,00	2,00

	2022 révisé	2023	2023-2019
Consensus Forecasts	2,50	0,60	1,40

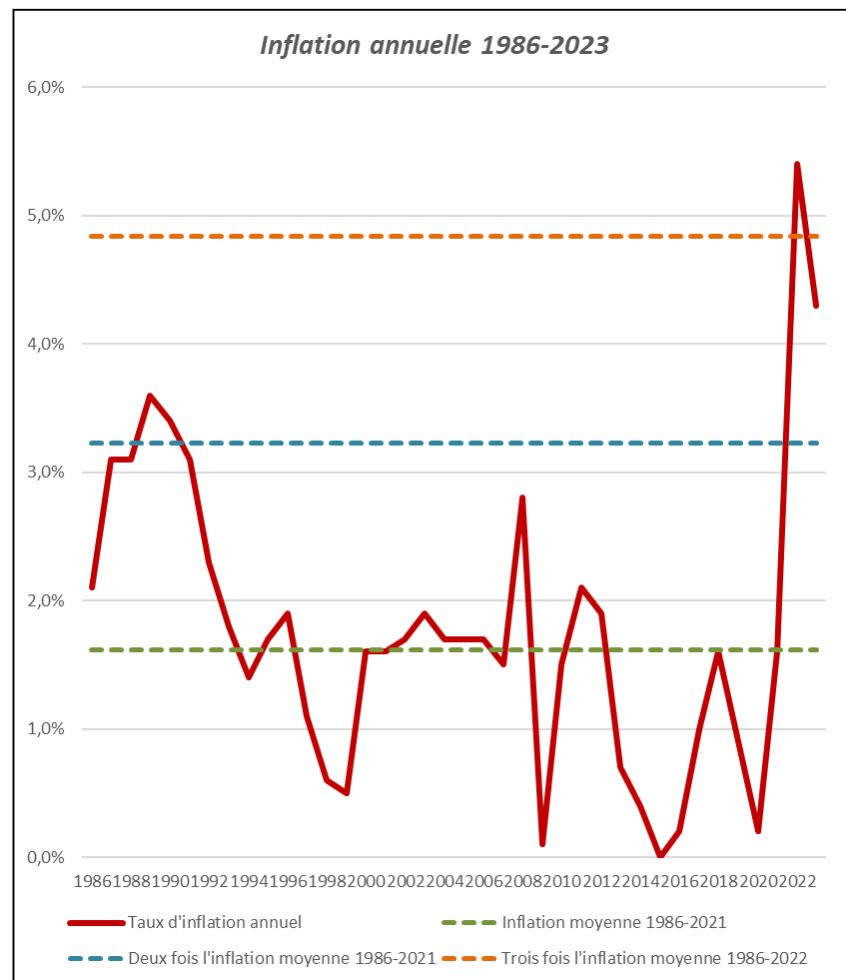
	2022 révisé	2023	2023-2019
FMI	2,30	1,00	1,60

	2022 révisé	2023	2023-2019
Commission Européenne	2,40	1,40	2,10

	2022 révisé	2023	2023-2019
OCDE	2,60	0,60	1,50

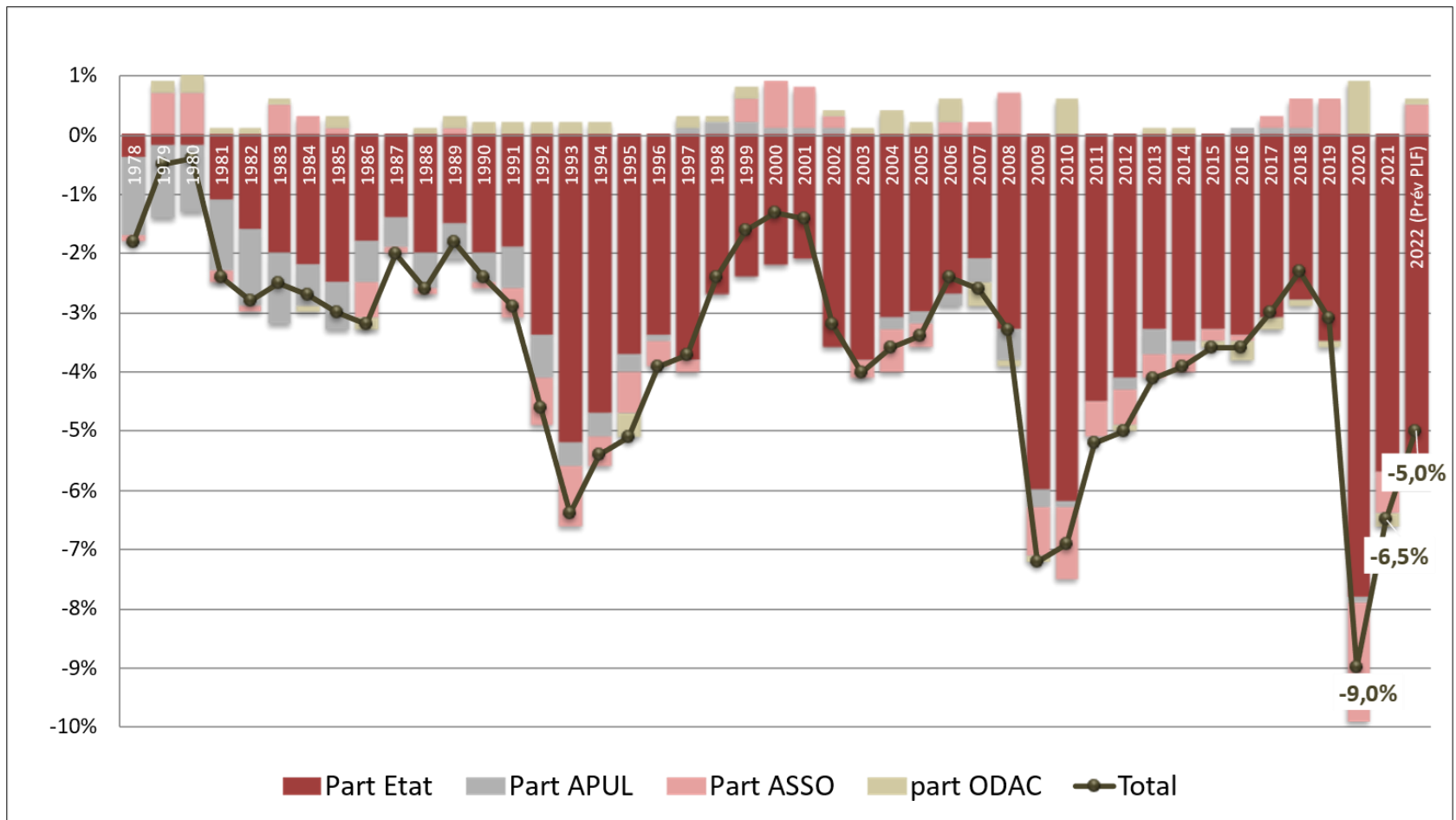
Un taux d'inflation jamais connu depuis les années 1980

- Sortie de la phase de récession liée à la crise sanitaire qui se caractérise par un retour d'un haut niveau d'inflation dans l'économie française et mondiale. Estimée à 5,4% pour 2022, **prévue à 4,3% pour 2023** (retour à un niveau de taux d'inflation des années 1980).
- Conséquences majeures sur la trajectoire financière des collectivités territoriales. Agissant sur le niveau de **leurs charges** (énergie, dépenses de personnel) et par diffusion dans les autres dépenses des collectivités territoriales.
- Sur les **recettes**, elle a des **conséquences positives** que cela soit quant au produit de TVA alloué ou à la valeur du coefficient d'actualisation annuel mais elle peut être aussi et **surtout négatives** face à certaines ressources figées en valeur (DGF, DCRTP, FNGIR, Attribution de compensation, ...)



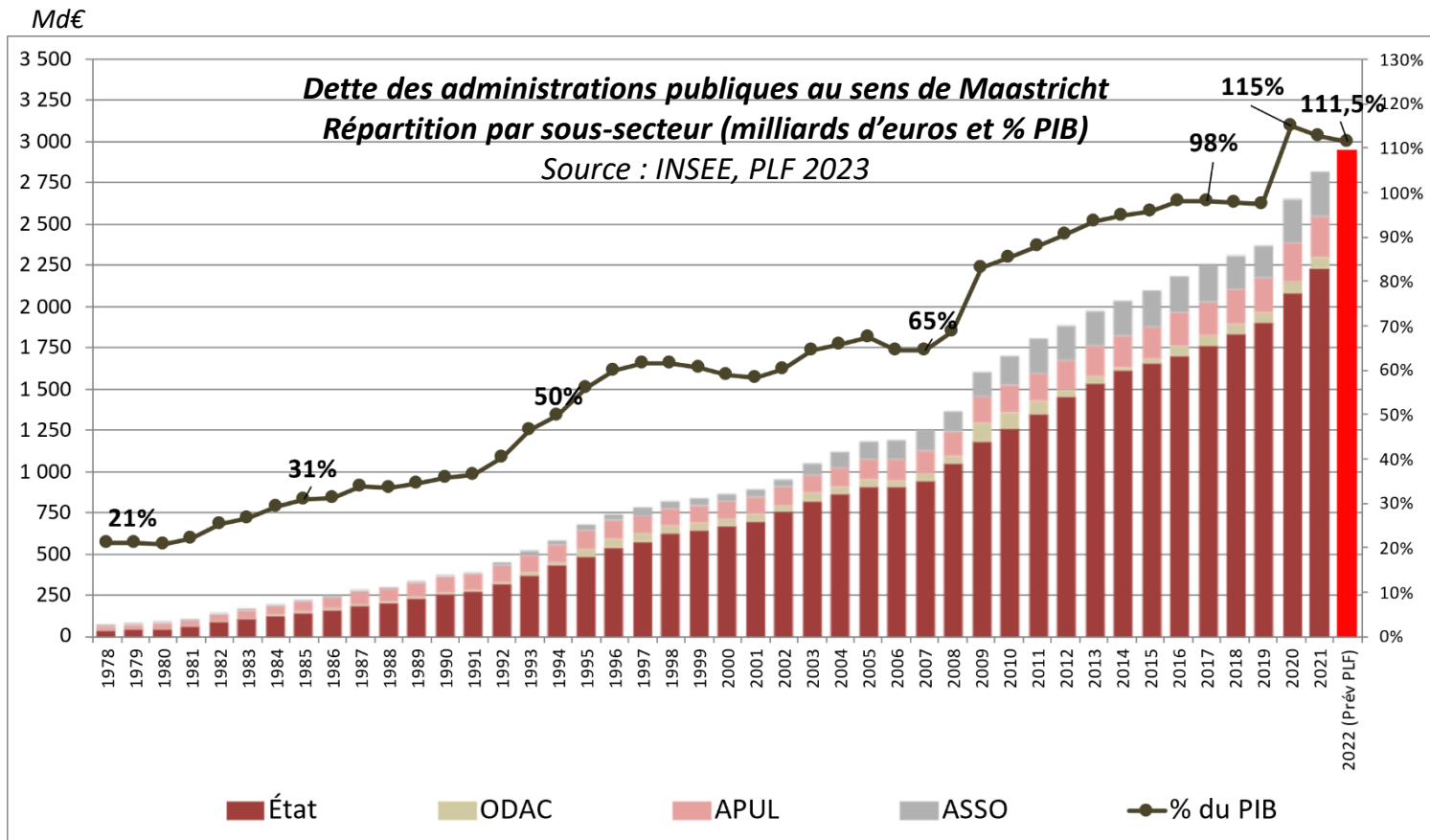
Un déficit public prévisionnel 2022 de 145 Md€ représentant 5,0% du PIB

Un déficit public qui diminue en 2021 (-6,5%) par rapport à 2020 (-9,0%) qui s'explique principalement par le rebond de l'activité (+6,8% en volume après -7,8% en 2020).



Un endettement public prévisionnel 2022 de 2 945 Md€ représentant 111,5% du PIB

- Après avoir atteint 115% du PIB en 2020, le poids de la dette publique diminue légèrement depuis pour atteindre 111,5% en 2022.
- La dette publique progresse néanmoins pour atteindre 2 945 Mds€.



Perspectives pluriannuelles du déficit et de l'endettement public

Rapport économique, social et financier 2023

Tableau 7 : Trajectoire pluriannuelle de finances publiques

En points de PIB sauf mention contraire	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Solde public	-6,5	-5,0	-5,0	-4,5	-4,0	-3,4	-2,9
<i>dont État</i>	-5,7	-5,5	-5,4	-5,0	-4,5	-4,3	-4,2
<i>dont ODAC</i>	-0,2	0,1	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
<i>dont APUL</i>	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,2	0,5
<i>dont ASSO</i>	-0,7	0,5	0,8	0,8	0,7	0,8	1,0
Solde conjoncturel	-1,4	-0,6	-0,8	-0,7	-0,5	-0,3	0,0
Mesures ponctuelles et temporaires *	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Solde structurel *	-5,1	-4,2	-4,0	-3,7	-3,4	-3,1	-2,8
Ajustement structurel *	-3,3	0,9	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Dépense publique hors crédits d'impôts	58,4	57,6	56,6	55,6	55,0	54,3	53,8
<i>Evolution de la dépense publique en volume, hors crédits d'impôt (en %)</i>	2,6	-1,1	-1,5	-0,6	0,3	0,2	0,6
<i>retraitée des mesures d'urgence sanitaire et de relance (%)</i>	1,9	2,4	0,1	-0,4	0,6	0,4	0,6
Prélèvements obligatoires (PO), nets des crédits d'impôts	44,3	45,2	44,7	44,2	44,3	44,3	44,3
Dettes publiques	112,8	111,5	111,2	111,3	111,7	111,6	110,9
Croissance volume (%)	6,8	2,7	1,0	1,6	1,7	1,7	1,8
Croissance potentielle (%)	1,30	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35
Écart de production (points de PIB potentiel)	-2,4	-1,1	-1,4	-1,2	-0,8	-0,5	0,0

* En % du PIB potentiel.

- Le déficit public représenterait 5% du PIB en 2023** (dont un déficit de 0,1% pour les APUL), avec un retour sous le seuil de 3% à l'horizon 2027.
- Cette réduction du déficit public s'explique :**
 - Principalement « par un effort structurel en dépense » (+0,6% en volume entre 2022 et 2027 après retraitement des mesures d'urgence sanitaire et de relance) qui contribue à la réduction du solde structurel (hors effets liés à la conjoncture et mesures ponctuelles et temporaires)
 - L'extinction progressive des mesures ponctuelles et temporaires
- L'endettement public en % du PIB amorcerait une décroissance à partir de 2027.**

Un retour sous les 3% de déficit public pour 2027

- La loi de programmation des finances publiques (2023-2027) table sur retour sous les 3% de déficit public à l'horizon 2027.
- Cette trajectoire passe par un plafond annuel des dépenses des administrations publiques locales qui conduit à une réduction en volume (hors inflation) de 0,5 point par an.
- Cette contrainte signe le retour de nouveaux « contrats de Cahors » avec un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (ODEDEL).
- Les communes et EPCI dont les dépenses réelles de fonctionnement sont supérieures à 40 M€ sont concernés par ces nouveaux contrats : **Laval Agglo serait donc soumis à ce contrat.**

La trajectoire prévisionnelle d'évolution des soldes publics

	Effectif		Estimé	PLFPF 2023-2027				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Ensemble des administrations publiques	-8,9	-6,5	-5,0	-5,0	-4,5	-4,0	-3,4	-2,9
Administration publique centrale	-6,8	-5,8	-5,4	-5,6	-5,2	-4,7	-4,5	-4,3
Administrations publiques locales	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,2	0,5
Administrations de sécurité sociale	-2,0	-0,7	0,5	0,8	0,8	0,7	0,8	1,0

Administrations publiques locales

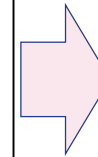
	Estimé	PLFPF 2023-2027				
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux de croissance en volume	0,1%	-0,6%	0,1%	0,4%	-1,3%	-1,1%
Taux prévisionnel d'inflation	5,40%	4,30%	3,00%	2,10%	1,75%	1,75%
Taux de croissance en valeur	5,5%	3,7%	3,1%	2,5%	0,4%	0,6%

L'ODEDEL des dépenses locales

en milliards d'euros	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Fonctionnement	201,1	213,1	221,2	226,8	230,4	233,4	236,4	Moyenne 2023-2027
Evolution nominale		6,0%	3,8%	2,5%	1,6%	1,3%	1,3%	2,1%
Evolution réelle			-0,5%	-0,5%	-0,5%	-0,4%	-0,4%	-0,5%
Investissement	67,2	69,3	71,6	75,2	79,1	77,5	76,4	
Evolution nominale		3,2%	3,3%	5,0%	5,2%	-2,1%	-1,4%	2,0%
Evolution réelle			-1,0%	1,9%	3,1%	-3,8%	-3,1%	-0,6%
TOTAL	268,3	282,5	292,8	301,9	309,5	310,8	312,8	
Evolution nominale		5,3%	3,7%	3,1%	2,5%	0,4%	0,6%	2,1%
Evolution réelle			-0,6%	0,1%	0,4%	-1,3%	-1,1%	-0,5%

Pour Laval Agglomération comme en 2022, des incertitudes court, moyen et long terme

- À court terme, du côté des recettes, l'impact de la **suppression de la CVAE** et son remplacement par une fraction de TVA dont la croissance serait territorialisée. Du côté des dépenses, les conséquences de l'inflation sur les **prix** notamment de **l'énergie**.
- À moyen terme :
 - Le maintien ou non d'une inflation élevée entraînant une augmentation des charges de fonctionnement
 - Les conséquences de la loi de programmation des finances publiques et la mise en place des nouveaux « contrats de cahors »
- À long terme, la trajectoire de redressement des finances publiques et les modalités selon lesquelles les collectivités y seront associées.



Nécessité de conserver des capacités d'ajustement en fonction de l'évolution réellement constatée **des dépenses**



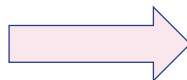
L'évolution des recettes prévisionnelles du budget principal

Produits de fonctionnement : hypothèses retenues

Les produits de fonctionnement courant connaissent une évolution moyenne de +1,2% par an entre 2021 et 2026.

Détail des hypothèses retenues :

Impôts et taxes (73)



Pas de hausse des taux de fiscalité

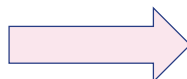
TVA transférée en 2022 révisée à +9,6% (notifiée à +2,9%), en 2023 +5,1% (prévision PLF 2023) puis +2,5%/an

Suppression de la CVAE a/c de 2023. Remplacée par TVA (avec territorialisation de la croissance). Compensation = moyenne CVAE 2020/2023 => hypothèse retenue : stabilité par rapport à CVAE 2022 (12,6 M€)

Autres ressources : IFER et TAFNB +2%/an , TASCOM 0%

Hypothèses évolution physique bases CFE et TFB 1%/an
Actualisation forfaitaire +6,5% en 2023, +3% en 2024 puis 2%/an

Dotations et participations (74)



Diminution de la DGF de -1,6% par an

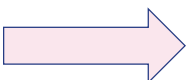
Maintien de l'enveloppe du FPIC sur la période

Produits des services (70)



Intégration Aquabulle en 2023 (0,5 M€) puis +1%/an

Produits de gestion (75) et
atténuations de charges (013)

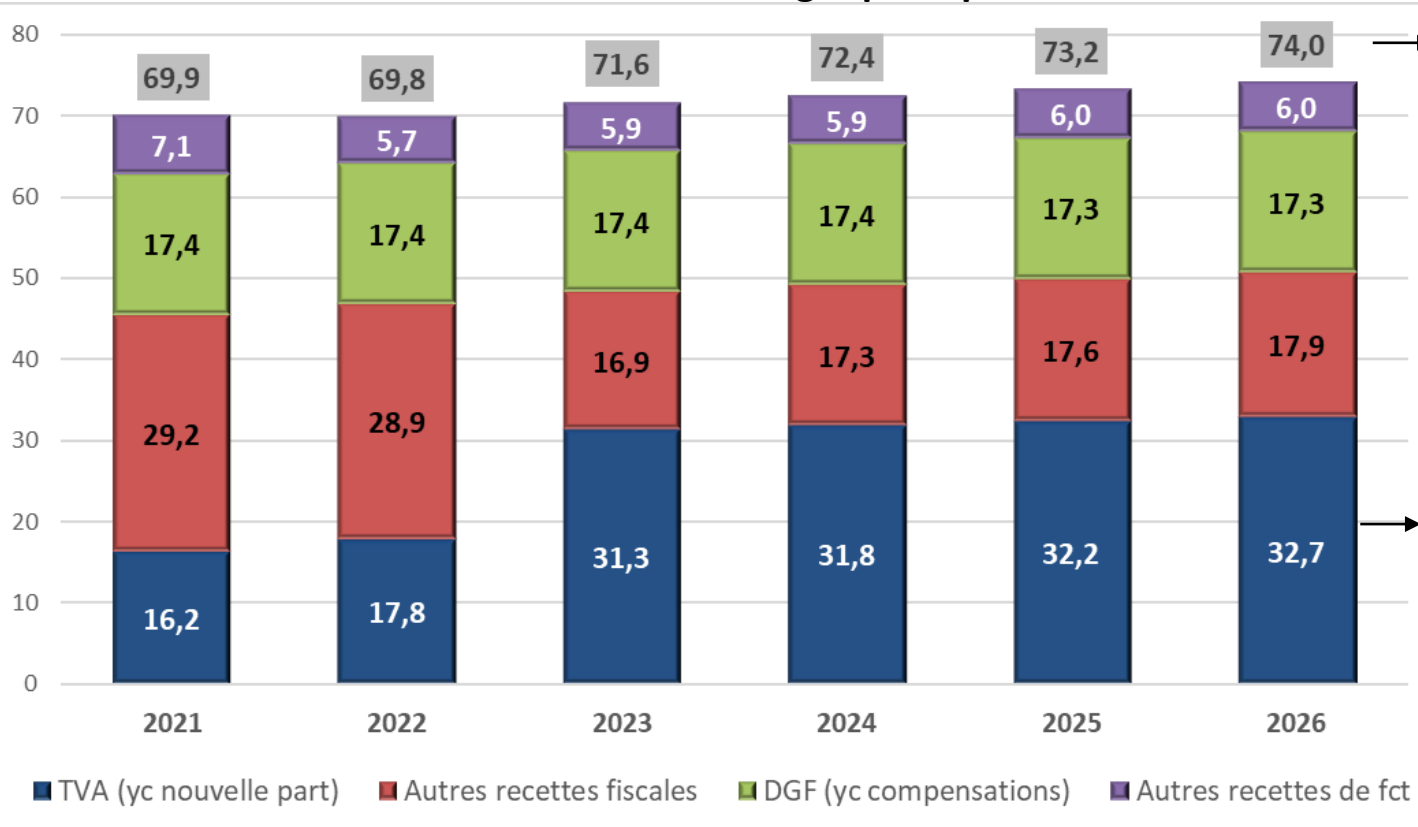


Maintien des ressources sur la période

Produits de fonctionnement : une croissance qui devrait rester limitée

Hypothèses d'évolution des recettes de fonctionnement du budget principal

En M€



+ 4,1 M€ soit +1,2%/an

Déjà importante en 2022 (25% des ressources), la TVA deviendra la principale ressource de la Communauté en 2023 (44%) mais aussi la principale source de croissance des recettes



Des dépenses de fonctionnement qui évoluent en raison de l'inflation galopante et qui doivent être contenues afin de participer à l'effort de redressement des finances publiques

Charges de fonctionnement : hypothèses retenues

L'augmentation des charges de fonctionnement (hors intérêts) est de +3,5% par an en moyenne entre 2021 et 2026.

Détail des hypothèses retenues :

Charges à caractère général (011)

Charges actions nouvelles (le 40 – santé) : +350 K€ à/c de 2023
Eaux pluviales urbaines : 300 K€ en 2023 puis 450 K€ à/c de 2024
Intégration Aquabulle : 400K€ en 2023 puis 1 M€ à/c de 2024
Fluides : +30% en 2023 (après +36% en 2022) puis +20% en 2024 et 5%/an ensuite
Autre périmètre des charges augmentation de 2,5% par an

Charges de personnel (012)

En 2022 mise en place du RIFSEEP (coût 200k€), 312 K€ en 2023
Intégration Aquabulle 426 K€ en 2023
puis évolution des autres charges de 4% en 2023 puis 3%/an

Charges de gestion courante (65)

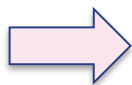
Suppression participation Aquabulle a/c 2024 (sub° 2023 de 0,6 M€ contre 1,6 M€ en 2022)
Sport - Espace Mayenne : 450 k€
SDIS (+2%), Enseignement sup (+2%), Laval économie (1,1 M€ en 2023 puis 2%/an)
Maintien des autres participations

Charges de fonctionnement : hypothèses retenues

L'augmentation des charges de fonctionnement (hors intérêts) est de +3,5% par an en moyenne entre 2021 et 2026.

Détail des hypothèses retenues :

Dotations aux communes (014)



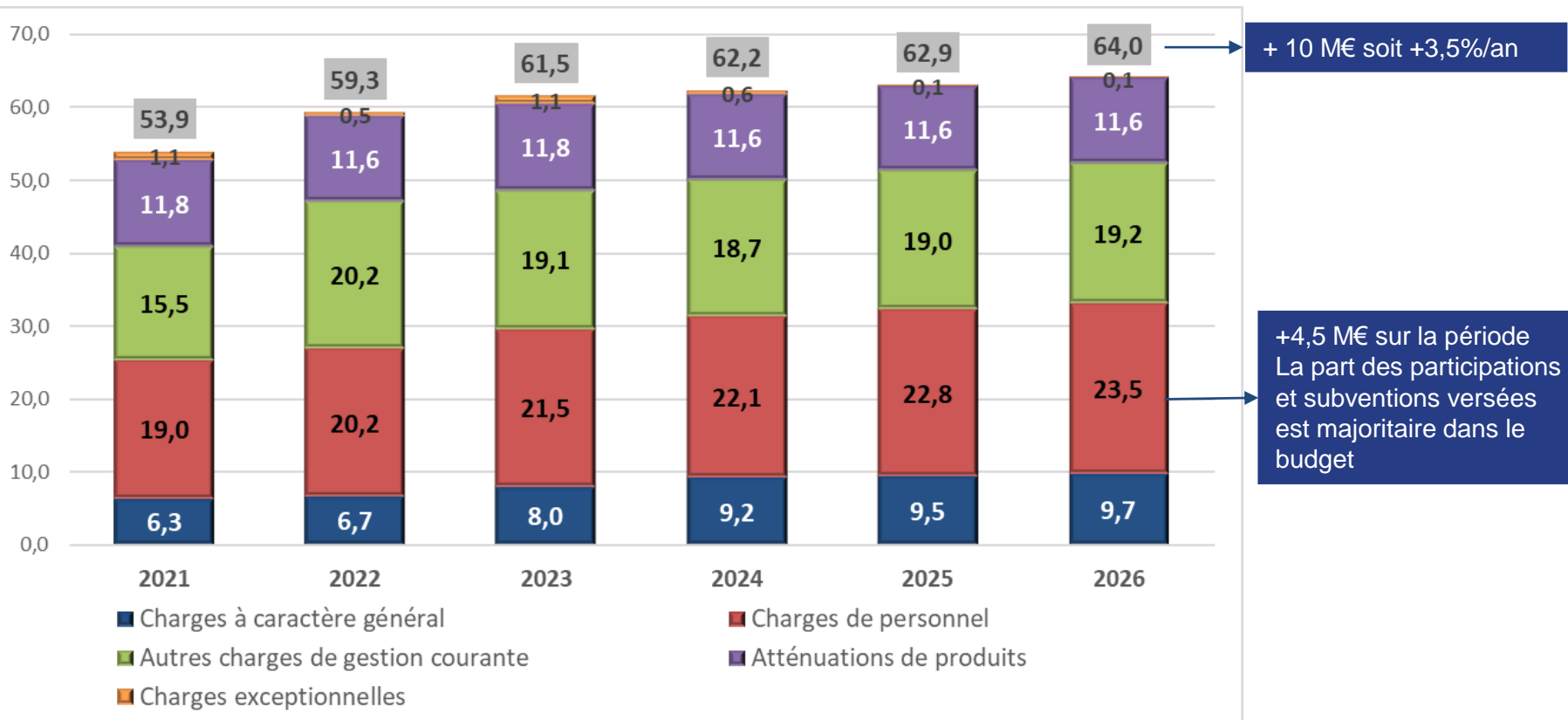
Maintien de l'enveloppe Dotations de Solidarité Communautaire (DSC) à 1,056 M€ sur la période de 2022 à la fin du mandat.
Baisse des AC de 150 k€ en 2023 et 2024 => transfert eaux pluviales

Participations du budget principal aux B. Annexes	2022	2023	2024	2025	2026
	6 860 k€	6 920 k€	6 920 k€	6 920 k€	6 920 k€
BA Transport					
<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la gratuité Investissement 18 bus électriques et 6 GNV Station d'avitaillement 1,2M€ nette en 2022 À compter de 2023, extension de périmètre : 2ème couronne et Loiron + 450k€ 	5 350 k€	5 500 k€	5 500 k€	5 500 k€	5 500 k€
BA Bâtiment	820 k€	820 k€	820 k€	820 k€	820 k€
BA Terrains		150 k€	150 k€	150 k€	150 k€
BA Cité de la Réalité Virtuelle	690 k€	450 k€	450 k€	450 k€	450 k€

Charges de fonctionnement : hypothèses retenues

Hypothèses d'évolution des dépenses de fonctionnement (hors intérêts) du budget principal

En M€





Le Budget Annexe Transport, le montant de la participation du Budget principal liée à celui du versement mobilité

BA Transport : des arbitrages restent à réaliser

- Suite au renouvellement du marché en 2022, le coût de la DSP Transport est estimé à **15,5M€**. L'actualisation des indices génère une augmentation de **1,2M€** qui doit être financée. Le maintien de la subvention au BA transport (5,5 M€ par an) suppose l'augmentation du taux de versement mobilité de **0,2 point, soit de 0,6% à 0,8%** en 2023 (augmentation au 1^{er} juillet, soit l'équivalent d'une augmentation de 0,1% en 2023).
- Dans le cadre du futur contrat de DSP mobilité, le délégataire a prévu une **augmentation des recettes** perçues auprès des usagers grâce au développement de l'offre et à une démarche commerciale plus forte de leur part pour aller gagner de nouveaux usagers et fidéliser les usagers actuels, une hausse de la fréquentation et des recettes de 20% est attendue sur la durée de la DSP.
- La subvention du budget principal est déjà passée de **3 M€ en 2017 à 5,5 M€ en 2023**.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Subvention BA transport	3 000	3 800	3 870	4 830	4 949	5 175	5 500

Des arbitrages restent à réaliser

- Comparaison du taux de VM (données 2017)

Communes /EPCI	Habitants	Taux	Communes /EPCI	Habitants	Taux
Arras	110 169	0,90%	Dreux	114 857	1,05%
Boulogne sur mer	118 623	1,25%	Épinal	115 993	0,8%
Bourges	110 415	1,25%	Évreux	106 324	0,9%
Brive	110 621	0,90%	Fréjus	112 355	1%
Calais	110 968	2%	Grasse	103 323	1,75%
Carcassonne	113 760	1%	Gros morne	105 154	1,05%
Chalons sur Saône	117 530	1%	L'Isle d'Abeau	105 838	0,9%
Cholet	106 225	0,6%	Lannion	104 079	0,55%
Colmar	114 820	0,65%	Périgueux	107 262	0,9%
Crolles	103 890	0,8%	Quimper	104 789	0,7%
Draguignan	110 014	1%	Roanne	103 927	0,9%



Malgré les incertitudes, des ambitions élevées en investissement

La revue des projets d'investissement novembre 2022

Classement	Typologie projet	Secteur concerné	NOM DU PROJET	PARTICIPATION 2022-2026
MOBILITES				18 984 175 €
1	Engagé	MOBILITE	Schéma aménagement Pistes cyclables (2020 - 2030 : 5M€) / passages inférieurs et étude du Plan mobilité	3 884 576 €
2	Engagé	MOBILITE	Acquisition de 18 Bus électriques sur la période 2023 à 2026 à raison de 6 bus /an + étude	12 750 000 €
5	Engagé	MOBILITE	Réaménagement de la Place du 11 novembre : dimension mobilité	1 000 000 €
		ENGAGEMENT REGLEMENTAIRE	PEM (Protocole d'accord) inclus 770 k€ contribution LA pour parking nord estimé 1,370 M€	1 349 599 €
SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE				4 000 000 €
3	Engagé	SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	Fonds de concours aux communes	4 000 000 €
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				11 335 006 €
4		ENSEIGN.SUP	Maison de l'étudiant : coût global opération : 8M€ réévalué à 9,4M€ - fonds de concours LA 30%	2 800 000 €
7	Engagé	ENSEIGN.SUP	ESTACA Extension - Subvention au projet immobilier	4 393 739 €
11	Engagé	ENSEIGN.SUP	Création nouveau campus - UCO : coût global opération : 10M€	2 273 867 €
12		ENSEIGN.SUP		10073148 415 000 €
16		ENSEIGN.SUP	Campus CCI coût global opération : 10 à 12 M€	750 000 €
23		ENSEIGN.SUP	Contribution Ecole de Design	202 400 €
		ENSEIGN.SUP	Extension ESIEA	500 000 €

La revue des projets d'investissement novembre 2022

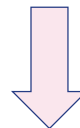
Classement	Typologie projet	Secteur concerné	NOM DU PROJET	PARTICIPATION 2022-2026
ECONOMIE				23 564 895 €
Récurrents - enveloppe annuelle x 5 ans			1 722 500 €	8 612 500 €
6	Engagé	ECONOMIE - EMPLOI	Requalification zone des touches	4 513 680 €
1	Engagé	ECONOMIE - EMPLOI	Parc Grand Ouest	10 073 148 €
Parc Grand Ouest - Subvention BA travaux Parc Grand Ouest - Participation Echangeur - 2807k€ Parc Grand Ouest - Echangeur déficit d'exploitation TTC 1083k€ Parc Grand Ouest - Retablissement RD131 et aménagements sécurité 6 182k€				
	Engagé	ECONOMIE - EMPLOI	Ancien site de la Fonderie de Port-Brillet (PEBECCO) - portage LMA Porté par la budget annexe - reste à charge sera une participation du BP (coût projet 1 750 000 €)	365 567 €
SPORT				4 776 924 €
8	Engagé	SPORT	Piscine St Nicolas - Travaux	2 424 000 €
26	Engagé	SPORT	Construction de 3 terrains synthétiques avant 2026	2 337 924 €
18	Engagé	SPORT	Étude sur l'équipement Aquabulle dans la perspective de la fin de la DSP	15 000 €
TOURISME				2 850 000 €
Récurrents - enveloppe annuelle x 5 ans			264 000 €	1 320 000 €
13		TOURISME	Valorisation, mise aux normes et augmentation des services offerts par les haltes fluviales du territoire VOLET 1 : Mise aux normes halte (ponton) : 700 k€ HT VOLET 2 : Dispositifs traitement eaux usées des bateaux habités : 100 K€ HT	480 000 €
21		TOURISME	Relocalisation de l'Office de tourisme en centre-ville en lien avec rénovations du Bateau Lavoir Saint Yves et du bâtiment Méduane Habitat VOLET 1 - Rénovation Bateau lavoir St Yves : 1 850 000 € HT (dans mandat actuel) VOLET 2 - Achat et rénovation bâtiment Méduane Habitat estimé à 1 297 500 € (HORS MANDAT)	1 050 000 €

La revue des projets d'investissement novembre 2022

Classement	Typologie projet	Secteur concerné	NOM DU PROJET	PARTICIPATION 2022-2026
AMENAGEMENTS COMMUNAUTAIRES & RESSOURCES				8 172 500 €
Récurrents - enveloppe annuelle x 5 ans			1 433 500 €	7 167 500 €
			Volet transition énergétique - éclairage public (passage en LED)	480 000 €
ENGAGEMENT REGLEMENTAIRE			Révision du PLUi / SCOT caduc	525 000 €
NATURE & BIODIVERSITE				1 550 000 €
Récurrents - enveloppe annuelle x 5 ans			60 000 €	300 000 €
14	ENVIRONNEMENT	Territoire engagé pour la nature : étude pour structurer actions autour de la biodiversité		374 583 €
22	ENVIRONNEMENT	Schéma d'accueil du bois de l'Huisserie		69 833 €
27	ENVIRONNEMENT	Rénovation bâtiments site "Blancherie"		780 834 €
ENVIRONNEMENT			Ferme urbaine à St Nicolas : Etudes & ingénierie	24 750 €
CULTURE				4 365 000 €
Récurrents - enveloppe annuelle x 5 ans			400 000 €	2 000 000 €
15	CULTURE	Etudes de faisabilité et de programmation déménagement scène musiques actuelles 6par4		100 000 €
25	CULTURE	Construction d'un pôle culturel à Louverné Co-financement Laval Agglomération		2 000 000 €
ENGAGEMENT REGLEMENTAIRE			Pôle culturel (travaux sup. estimés à 315 k€ validés)	265 000 €
HABITAT				9 025 000 €
Récurrents - enveloppe annuelle x 5 ans			5 000 €	25 000 €
ENGAGEMENT REGLEMENTAIRE			HABITAT PLH 2019-2025 (Enveloppe de 18M€ sur 6 ans soit 2,8M€ étalé sur 7 ans soit 2,3M€) + 1M€ PTRE et subv 700 k€ attendus	9 000 000 €

La revue des projets d'investissement à date

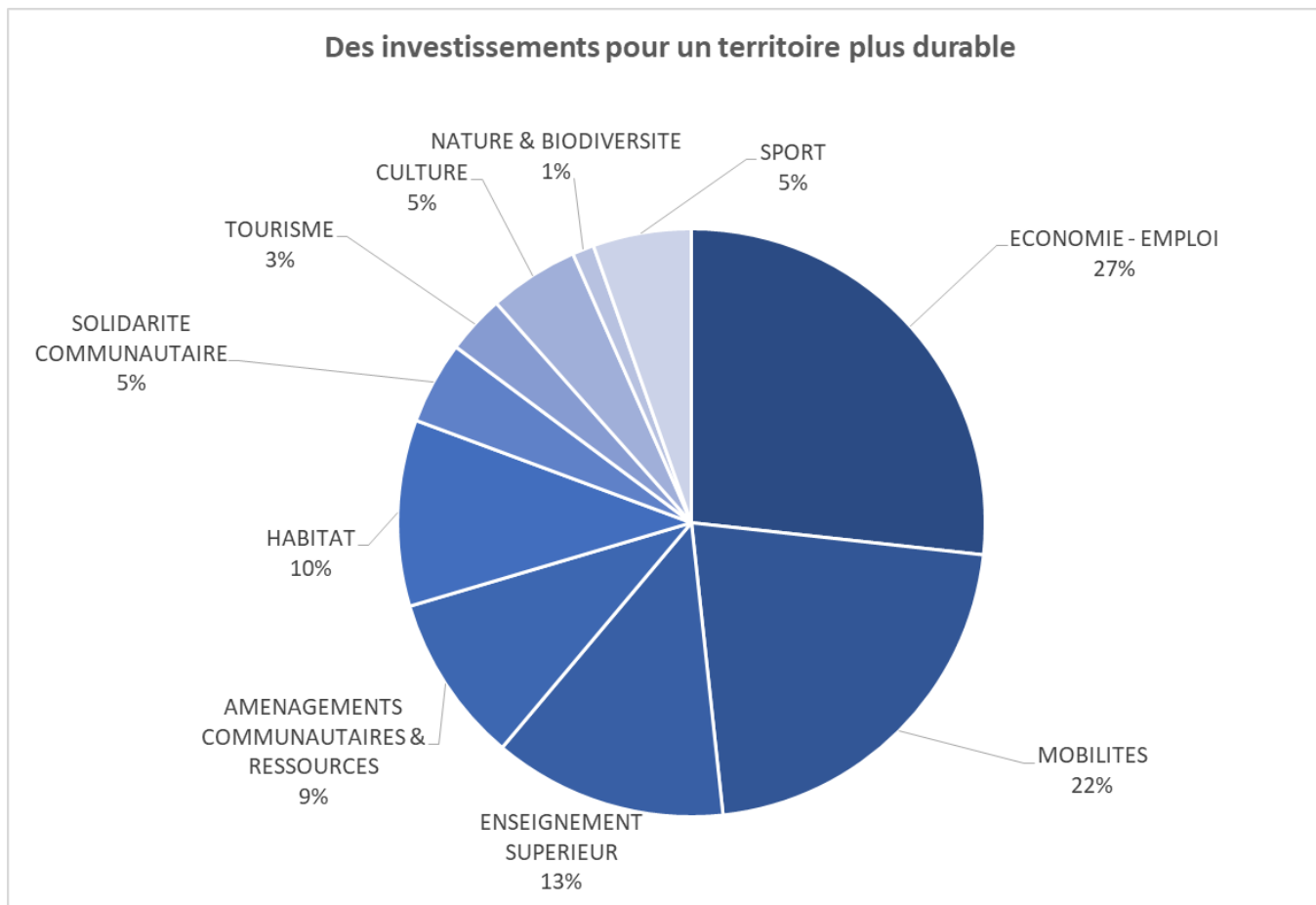
Montant des projets	88 623 500 €
Capacité de financement	
Investissement du Budget principal	60 000 000 €
Investissement du Budget Transport	13 750 000 €
Excédent Budget PGO	3 063 088 €
<i>Excédent Budget Plateforme (en réserves)</i>	5 485 822 €
Financement disponible	76 813 088 €
Montant des arbitrages	11 810 413 €



A considérer :

- Taux de réalisation à <100%
- Co-financements à renforcer
- Revue régulière des investissements

La revue des projets d'investissement, y compris des récurrents, de 88M€ en novembre 2022



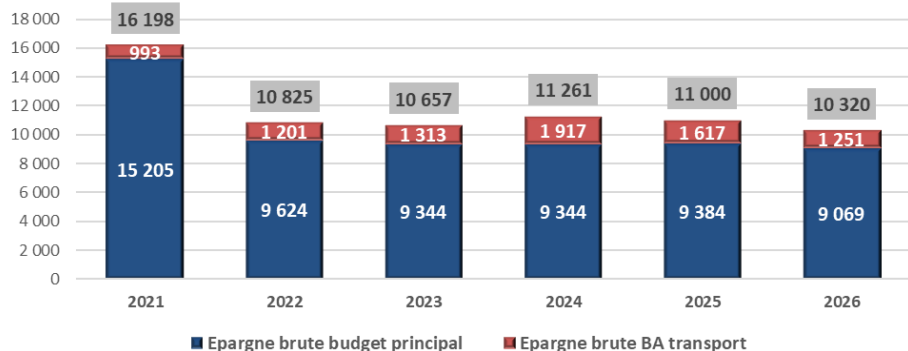
Le phasage du PPI sera présenté au Bureau communautaire du 5 décembre



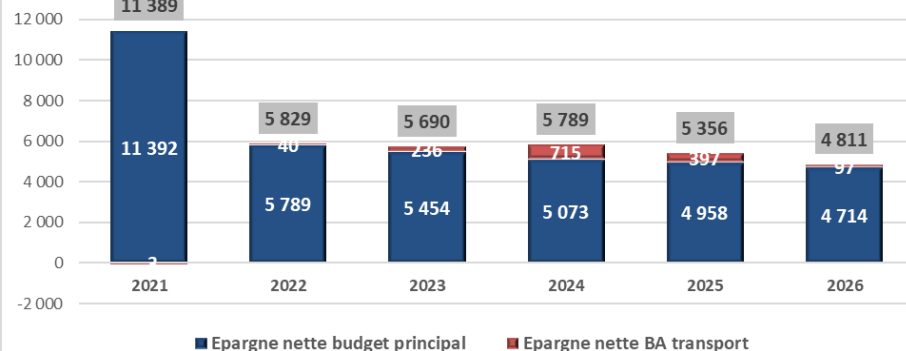
Des équilibres budgétaires qui se maintiennent sur la période

L'augmentation de l'endettement est soutenue par des soldes budgétaires stables

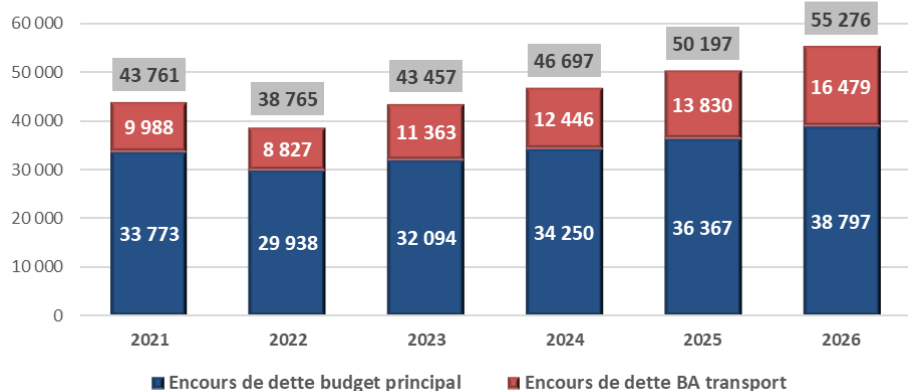
Evolution de l'épargne brute - budget principal + BA transport (en K€)



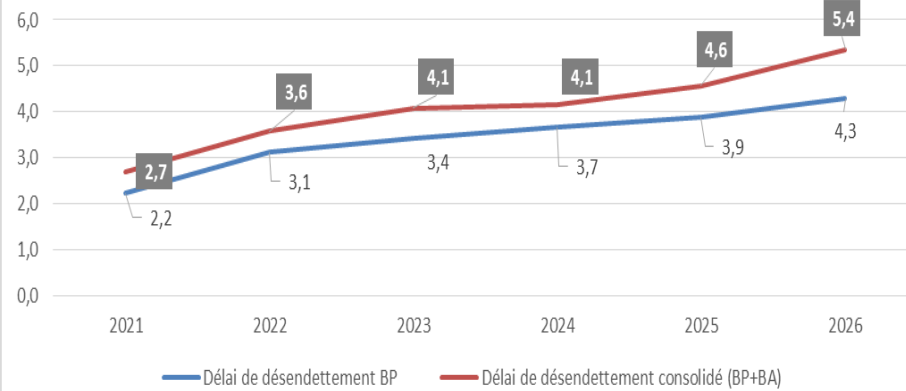
Evolution de l'épargne nette - budget principal + BA transport (en K€)



Evolution de l'encours de dette - Budget principal + BA transport (en K€)



Délai de désendettement (en années)



■ Des arbitrages complémentaires pourraient être nécessaires

- En fonction de la levée progressive des incertitudes en ressources, le scénario pourra être affiné au fil des ans :
 - ✓ Perte effectivement constatée sur la CVAE,
 - ✓ Hypothèse très prudente d'évolution de la TVA intégrée à la prospective.
- Selon les charges et les ressources effectivement constatées, des arbitrages complémentaires pourraient être nécessaires :
 - ✓ Sur l'évolution du taux de versement mobilité notamment.



Un effort d'investissement également important sur les budgets eau et assainissement

Un effort d'investissement également important sur les budgets eau et assainissement

- Taux de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement : évolution progressive jusqu'à 1% à l'horizon 2025,
- Prise en compte des projets des communes,
- Construction d'une nouvelle usine des eaux à horizon 2026
Montant 41M€,
- Évolution progressive des tarifs conduisant à une harmonisation à échéance 2035. Mise en place d'une tarification progressive selon la consommation,
- Respect de l'engagement du mandat précédent : l'évolution des tarifs dans la limite de 5€ HT/+ inflation pour une facture de 120 m³ eau potable et assainissement collectif.

Les projets d'investissements des budgets annexes eau et assainissement (2022-2026)

Hypothèses retenues :

- Taux de renouvellement des réseaux de 1%
- Usine des eaux de Changé 41 M€
- Réhabilitation de l'usine des Fauvières (1,6M€)
- Revue régulière des investissements
- Impact régie : nouveaux bâtiments techniques + véhicules => 1,2M€ Eau et 1,4M€ Assainissement
- Subvention CD53 : 10M€

EAU & ASSAINISSEMENT	87 254 000 €
Dépenses d'investissement nettes financées par les ventes d'eau	
Usine des eaux de Changé	41 438 000 €
Renouvellement des réseaux et travaux EAU	36 300 000 €
Renouvellement des réseaux et travaux ASSAINISSEMENT	19 516 000 €
Subvention Conseil Départemental	-10 000 000 €

Une augmentation de l'encours de dette sur la période

L'augmentation de l'endettement à compter de 2025 s'explique par le financement de l'usine des eaux de Changé. La progression dans le même temps du délai de désendettement est ponctuel, le délai se stabilisant ensuite autour de 12 années.

Budget assainissement

en K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
CAF brute	3 867	3 410	2 399	2 420	2 697	2 770	2 606
CAF nette	3 264	2 495	1 798	1 842	2 069	2 073	1 822
Encours de dette	7 269	6 661	6 666	7 300	9 032	10 821	12 368
Cap. Désendet. (années)	1,9	2,0	2,8	3,0	3,3	3,9	4,7
Couverture DAP	2,1	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,1
Solde global de clôture	5 890	6 664	6 561	4 984	3 881	3 262	3 360

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Red. Assainissement	5 964	6 567	6 854	7 040	7 226	7 412	7 708

Budget eau

en K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
CAF brute	5 195	3 808	3 403	2 918	2 769	2 540	3 178
CAF nette	5 084	3 635	3 240	2 675	2 303	1 635	1 816
Encours de dette	1 349	1 575	3 869	10 935	27 388	43 649	46 123
Cap. Désendet. (années)	0,3	0,4	1,1	3,7	9,9	17,2	14,5
Couverture DAP	3,0	1,4	1,7	1,4	1,3	1,1	1,3
Solde global de clôture	6 008	9 663	7 454	7 486	2 270	1 969	1 969

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Vente eau	6 349	7 642	8 510	8 755	9 000	9 245	10 212



Budget déchets, la mise en œuvre d'un schéma directeur

La mise en œuvre du schéma directeur DÉCHETS

Il permettra d'adapter la gestion des déchets **aux objectifs réglementaires** et aux enjeux de **transition écologique, de qualité de service et de maîtrise des coûts.**

AXES :

- **accentuer la réduction et la valorisation des déchets** en s'inscrivant dans une démarche **d'économie circulaire**
- **optimiser les modalités de collecte** des déchets
- **moderniser** le réseau de **déchèteries**

- En 2022, forte hausse des marchés, notamment celui de la collecte qui a débuté le 1er septembre 2022 pour une durée de 6 ans renouvelable 1 an.
- Évolution du service dès 2022 : propreté et tranquillité de l'espace public, collecte des encombrants et lavage des sites,
- Modification de la fréquence de collecte des OMR (passage en C05),
- Obligation réglementaire d'harmoniser les taux à échéance 2023 : taux unique cible de 8,10% - **Date de vote du taux : premier trimestre 2023**

Un effort d'investissement également important sur le budget Déchets

	CA 2021	BP 2022	2023	2024	2025	2026	Coût 23-26
INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS							8 930 000 €
Déchèterie - recyclerie Laval				1 500 000 €	2 000 000 €		3 500 000 €
Recyclerie à l'ouest						150 000 €	150 000 €
Rénovation d'une déchèterie					500 000 €	330 000 €	830 000 €
Conteneurs PAV fournitures et travaux	376 894 €	850 000 €	1 040 000 €	1 040 000 €	1 040 000 €	1 040 000 €	4 160 000 €
Participation aux travaux (bailleurs sociaux & promoteurs ou communes)			- 200 000 €	- 200 000 €	- 200 000 €	- 200 000 €	- 800 000 €
Autres dépenses d'investissement	119 620 €	595 211 €	490 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 090 000 €
INVESTISSEMENTS RECURRENTS							3 608 125 €
Acquisition camions BOM	750 000 €	200 000 €	250 000 €	262 500 €	275 625 €	290 000 €	1 078 125 €
Acquisition BACS	79 917 €	100 000 €	140 000 €	140 000 €	100 000 €	100 000 €	480 000 €
Renouvellement conteneurs	- €	200 000 €	280 000 €	280 000 €	240 000 €	240 000 €	1 040 000 €
Compostage - broyage	41 256 €	192 000 €	262 000 €	232 000 €	192 000 €	192 000 €	878 000 €
Acquisition véhicules légers	- €	60 000 €	45 000 €	15 000 €	12 000 €	60 000 €	132 000 €
Dépenses d'investissement	1 367 687 €	2 197 211 €	2 307 000 €	3 469 500 €	4 359 625 €	2 402 000 €	12 538 125 €

Financement de l'investissement

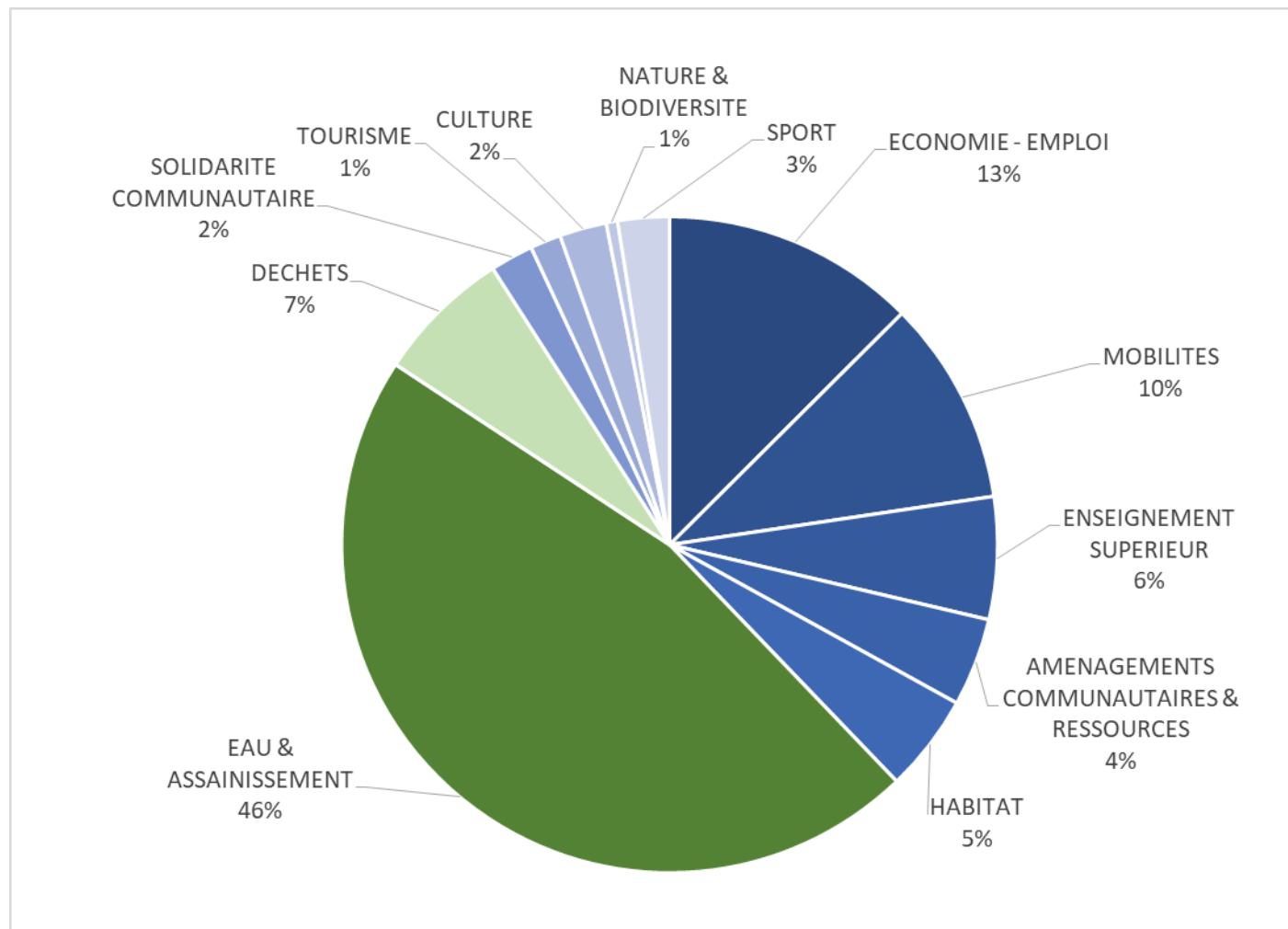
K€	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses d'équipement	2 300	2 197	2 597	3 654	4 559	2 602
Financement des investissements	3 460	1 172	910	3 054	4 559	2 602
Epargne nette	1 976	672	110	1 339	1 162	793
Ressources propres d'inv. (RPI)	484	300	600	600	100	100
FCTVA	484	300	600	600	100	100
Subventions yc affectations	0	200	200	200	200	200
Emprunt	1 000	0	0	915	3 097	1 509
Variation de l'excédent global	1 160	-1 025	-1 687	-600	0	0

K€	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Excédent global de clôture (EGC)	4 047	3 022	1 335	735	735	735

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours total corrigé 31/12	2 043	1 742	1 516	2 207	5 043	6 165
Epargne brute	2 191	973	335	1 563	1 423	1 180
Encours corrigé / Epargne brute	0,9	1,8	4,5	1,4	3,5	5,2

Un délai de désendettement qui reste inférieur à 7 ans.

Un montant des investissements, y compris des budgets annexes eau, assainissement et déchets de **188 M€**





Un encours de dette sécurisé

Un encours de dette sécurisé

	2022 coût estimatif	
	Part de l'encours (%)	Taux moyen (%)
Exposition Taux fixe	82%	2,38%
Exposition Taux variable	18%	1,01%
Total (consolidé)	100%	2,19%

- En-cours de la dette au 31 déc. 2022 : 78M€
- Le coût moyen de la dette (tous budgets) de l'agglomération ressortira à 2,19% en 2022, en ligne avec la moyenne des autres EPCI.
- L'agglomération ne présente aucun encours de dette structuré présentant un risque de dégradation du taux payé.
- Lors des différentes consultations, les établissements bancaires ont répondu à des conditions dans la fourchette basse du marché, et couvrant chacun l'ensemble de la demande.



*Hôtel Communautaire
1, place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex*

T 02 43 49 46 47
F 02 43 49 46 50
laval-agglo@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr